

# Expatriation : la check-list

**V**ous avez envie de vous expatrier ou vous vivez déjà à l'étranger ?

Le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international a élaboré une check-list des démarches à effectuer pour bien préparer votre expatriation, garder le lien avec la France pendant votre séjour à l'étranger et faciliter votre éventuel retour en France.

Cette liste, généraliste, pourra être complétée selon votre situation personnelle et professionnelle (étudiant, salarié, entrepreneur, retraité).

## Avant de partir...

- Je possède un titre de voyage en cours de validité (**passport** ou carte d'identité selon mon pays de destination). Je note qu'une durée de validité de **passport** de plus de six mois est exigée à l'entrée de certains pays.
- J'ai obtenu, si nécessaire, un **visa** auprès de l'ambassade ou du consulat du pays dans lequel je me rends. J'ai en ma possession les documents qui me permettront d'obtenir un permis de séjour ou de travail sur place.
- Je prends mes dispositions pour bénéficier d'une **couverture sociale adaptée** lors de mon séjour.
- Je souscris une **assurance rapatriement**.
- Je fais le point avec mon **médecin** sur les vaccinations recommandées, le suivi de mon traitement médical et les éventuels risques sanitaires encourus dans mon pays de destination.
- J'informe le centre des **impôts** auquel je suis rattaché-e en France, de mon changement d'adresse.
- J'avertis ma **caisse de retraite** de mon départ à l'étranger.
- Je demande un **permis de conduire international** auprès de la préfecture.
- J'inscris mes enfants dans une **école** à l'étranger
- J'organise mon **déménagement** avec une société de déménagement international certifiée et je me renseigne sur les formalités douanières (animaux domestiques, importation de véhicule...).
- Je signale mon **changement d'adresse** à la Poste et j'organise le suivi de mon courrier.

## À l'étranger...

- Je respecte la **législation locale** et les coutumes du pays.
- J'effectue les **démarches obligatoires** auprès des autorités locales (permis de séjour, administration fiscale, affiliation à la sécurité sociale).
- Je m'inscris au **registre des Français établis hors de France** auprès de l'ambassade ou du consulat de France.
- Je m'inscris en même temps sur la **liste électorale consulaire** si je veux voter à l'étranger pour les scrutins nationaux français et participer à l'élection des conseillers consulaires.
- Je demande au consulat dont je dépends d'établir les actes relatifs aux **événements d'état civil** (naissance, mariage) qui surviennent au cours de mon séjour.
- Je m'assure régulièrement de la **validité de mon passeport** et de ceux de mes enfants.

## Avant de revenir...

- Je demande ma **radiation du registre des Français établis hors de France et de la liste électorale consulaire** auprès de l'ambassade ou du consulat de France.
- Je consulte le portail individualisé **«Retour en France»**
- J'organise mon **déménagement** en tenant compte des délais et des formalités douanières nécessaires.
- Je prends mes dispositions pour bénéficier d'une **couverture sociale** à mon retour en France.
- Je signale mon retour en France et ma nouvelle adresse au service des **impôts** des particuliers non-résidents ou au centre des impôts de mon nouveau domicile.
- J'inscris mes enfants dans une **école** en France. Leur acte de naissance ou le livret de famille ainsi que leur carnet de santé à jour des vaccinations seront demandés.
- Je **conserve tous les justificatifs importants** relatifs à ma situation à l'étranger (emploi, revenus, santé).
- Je signale mon **changement d'adresse** aux services postaux locaux et j'organise le suivi de mon courrier.



# Contacts utiles

## Protection sociale

• **Informations sur la législation en matière de sécurité sociale en France et à l'étranger :**

Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) : [www.cleiss.fr](http://www.cleiss.fr)

• **Cotisations assurance maladie et retraite à l'étranger :**

Caisse des Français de l'Étranger (CFE) : [www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)

• **Cotisations retraite complémentaire à l'étranger :**

Humanis : [www.international.humanis.com](http://www.international.humanis.com)

• **Cotisations chômage à l'étranger :**

Pôle emploi expatriés : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

## Santé

• Institut Pasteur : [www.pasteur.fr](http://www.pasteur.fr) > santé

• Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International :

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) > conseils aux voyageurs

## Déménagement

• Fédération Internationale des Déménagements Internationaux : [www.fidi-france.com](http://www.fidi-france.com)

• Douane française

Infos douanes service : 0811 20 44 44

[www.douanes.gouv.fr](http://www.douanes.gouv.fr) > particuliers > vous déménagez > à l'étranger

## Retraite

• Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) :

[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)



# Informations générales

Le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international accompagne la mobilité des ressortissants français à l'étranger

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

- > services aux citoyens
- > conseils aux voyageurs
- > le ministère et son réseau



Pensez à vous procurer le guide «**Expatriation, 15 clés pour partir et revenir l'esprit tranquille**»



Suivez PÉGASE, la page de l'expatriation et des Français de l'étranger



Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International  
Direction des Français à l'Étranger et de l'Administration Consulaire